

Toussaint : mise en place de navettes gratuites dans l'enceinte du cimetière de Louyat



À l'occasion des fêtes de Toussaint, des navettes sont mises gratuitement à la disposition des personnes à mobilité réduite le vendredi 1^{er} novembre afin de leur faciliter l'accès au sein même du cimetière de Louyat (2 square du Souvenir Français).

Ces navettes partiront de toutes les entrées du cimetière (excepté celle de la porte rue d'Halevy) de 9h à 16h30.

Aucun autre véhicule ne sera autorisé à pénétrer dans le cimetière durant cette journée.

L'accès aux véhicules dans le cimetière de Louyat sans réservation est en revanche possible : les mercredi 30 et jeudi 31 octobre ainsi que le samedi 2 novembre > le matin de 9h à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30. Accès et sortie côté parc de l'Aurence.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une navette gratuite pour les personnes à mobilité réduite fonctionne (hors jours fériés) chaque mercredi matin au sein du cimetière de Louyat entre 9h et 11h30 (arrêts à l'entrée principale et porte de la Bastide).

Un peu partout en France, à la période de Toussaint, des personnes sont victimes de vols aux abords des cimetières. Il est donc rappelé aux visiteurs de bien fermer leur véhicule ; de ne pas laisser de sac, téléphone ou objet de valeur visible à l'intérieur ; de ne pas laisser de clé ou carte de démarrage sur le contact du véhicule, même pour un court instant et de ne pas déposer au sol, même à proximité, des effets personnels.

Renseignements au bureau de la conservation des cimetières : 05 55 37 27 35.